

A ceux que cela concerne,

Paris, mardi 13 septembre 2022

RE: AD-2002-016/BDE

Objet: **Engagement Aubert & Duval**
sur la Regulation REACH (EC) no. 1907/2006:
revu au 10 Juin 2022,
valable pour tout site A&D.

Madame, Monsieur

Nous, Société Aubert & Duval, certifions avoir pris les dispositions nécessaires pour s'assurer de la conformité des Articles produits par nos différents sites de production avec le règlement REACH (CE) n° 2021/2045 entré en vigueur au 25 Novembre 2021.

Nous, Société Aubert & Duval, assurons, en outre, que nos produits ne contiennent pas, à la date de ce jour, de Substances :

- Incluses dans la Liste Candidate définie à l'article 59.1 du règlement REACH en concentrations supérieures à 0, 1% en pourcentages pondéraux,
- Inscrites à l'annexe XIV de REACH.

Les termes visés ci-dessus commençant par une majuscule ont la signification qui leur est donnée par REACH.

Pour valoir ce que de droit, Cordialement.

AUBERT & DUVAL SAS
La Pardieu - 14 allée Alan Turing
63170 AUBIERE - France
Tel. : + 33 (0)4 73 28 75 28
RCS Paris 380 342 808 - 00165 APE 2550A

Bernard DELSUPEXHE
DIRECTEUR QUALITE
Division Alliages Haute Performance